

La menace sans frontières des espèces exotiques invasives

Animales ou végétales, introduites volontairement ou pas, leur propagation a souvent des impacts écologiques, économiques ou sanitaires négatifs, qui nécessitent une coopération scientifique à l'échelle de la Méditerranée



Le charançon rouge du palmier.

Les châtaigniers malades du cynips, les palmiers ravagés par le charançon rouge, les oliviers et les chênes verts infectés par la bactérie *Xylella fastidiosa*...

Au cours des dernières années, la menace n'a cessé d'augmenter, de se démultiplier.

Et la situation ne risque pas de s'arranger à l'avenir. "En raison notamment du développement des échanges et des déplacements au niveau international, l'introduction des espèces exotiques envahissantes est un phénomène en augmentation, dont l'impact peut être gravissime au niveau écologique, mais aussi économique et sanitaire", pointe Marie-Cécile Ruiz, responsable de l'observatoire et conservatoire des insectes de Corse à l'office de l'environnement de la Corse (OEC). Ces espèces représentent en effet la troisième, voire la deuxième cause de perte de biodiversité mondiale.

Qu'elles soient introduites accidentellement ou volontairement hors de leur aire de répartition d'origine par le biais des activités humaines - telles que l'horticulture, l'agriculture, l'élevage, ou encore le commerce, entre autres -, ces différentes espèces, aussi bien animales que végétales, constituent ainsi un risque de nature multiple qui n'a, en lui-même, aucune frontière.



L'acacia dealbata ou "mimosa".

"Toute introduction nouvelle est un risque"

Torts de ce constat et de la nécessité d'agir de manière concertée, des scientifiques, botanistes et entomologistes, issus de cinq régions du bassin méditerranéen (Corse, Var, Ligurie, Sardaigne et Toscane), participent donc actuellement au projet "Aliem" (Action pour limiter les risques de diffusion des espèces introduites envahissantes en Méditerranée), financé par le programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020.

"Cette coopération vise à créer un réseau transfrontalier, scientifique mais aussi institutionnel, qui permette de prévenir, d'anticiper et de gérer les différents risques liés à ces espèces exotiques envahissantes", précise Marie-Cécile Ruiz, coordonnatrice technique pour l'OEC, chef de file du projet, dont le septième comité de pilotage s'est réuni hier, à Ajaccio. À l'issue de trente-six mois d'échanges, soit d'ici janvier 2020, l'objectif est de produire un plan transfrontalier stratégique, auquel tous les partenaires de cette problématique - professionnels du monde agricole et pouvoirs publics - doivent être associés. "Depassant effectivement le seul cadre scienti-



Face à la nécessité d'agir de manière concertée pour préserver la biodiversité, des scientifiques issus de cinq régions du bassin méditerranéen participent au projet transfrontalier Aliem, dont le septième comité de pilotage s'est réuni hier à Ajaccio.

/ PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT ET DOCUMENTS CORSE-MATIN

fique, l'enjeu est à cet égard transversal, impliquant aussi bien la réglementation - plus d'une quarantaine d'espèces étant interdites à la vente au plan européen - que la responsabilisation individuelle. "L'une des grandes difficultés est aujourd'hui de pouvoir contrôler et réguler ces phénomènes, notamment en raison du marché mis en place par le biais d'internet", insiste Yohan Petit, réferent pour les espèces exotiques envahissantes au conservatoire botanique de Corse. Il importe dès lors que chacun ait bien conscience que

